MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DLP 12-9 ISSN 0992-9924 8911 2972

®

Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Viticulture
Bas-Vivarais

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

165, rue Garibaldi - Bâtiment B - B.P. 3202 - 69401 LYON Cédex 03 ☎ 78.63.25.65

Bulletin n° 12 - 8 Septembre 1989

FLAVESCENCE DOREE : VITICULTEURS, SIGNALEZ-NOUS TOUT SYMPTOME DOUTEUX

> **Botrytis** : pas de traitement spécifique 3 semaines avant les vendanges
> **Flavescence Dorée** : les symptômes sont désormais bien visibles

BOTRYTIS : pas de traitement sur cépages récoltés avant fin septembre

Les termes de notre dernier Bulletin restent valables. Cette situation ne serait remise en cause pour les cépages les plus tardifs que par une détérioration grave et durable du temps.

FLAVESCENCE DOREE : repérez et signalez-nous les vignes malades

Les symptômes de la maladie sont désormais bien visibles. La période actuelle est un moment privilégié pour la repérer... jusqu'à l'apparition des couleurs d'automne. Les souches ne sont pas forcément complètement malades. Souvent, seuls quelques rameaux sont atteints.

*** 4 symptômes principaux sur les rameaux malades :**

- dessèchement plus ou moins précoce des inflorescences ou des grappes qui restent en général accrochées au sarment.
- mauvais aoutement ou non aoutement du bois, port retombant du sarment, bois caoutchouc.
- enroulement plus ou moins prononcé des feuilles sur leur face inférieure (en tuiles).
- colorations anormales des feuilles (voir paragraphe suivant)

La présence simultanée de ces 4 symptômes laisse une forte présomption qu'il s'agit bien de Flavescence Dorée. Encore, faut-il vérifier qu'à la base des sarments atteints, rien ne gêne leur alimentation (liens trop serrés, attaque d'excoriose, rameau blessé ou cassé, etc...).

*** des nuances selon les cépages**

- petites pustules noires à la surface des sarments malades (bien visibles sur Chardonnay, Grenache...).
- mosaïque des nervures : taches jaunes le long des nervures principales des feuilles, puis des points de nécroses apparaissent. Ce symptôme est très net sur cépages blancs.
- secteurs jaunes (cépages blancs) ou rouges (cépages rouges) limités par des nervures importantes des feuilles.
  Pour certains cépages (Alicante Bouschet), ce symptôme évolue rapidement vers un rougissement complet des feuilles des sarments malades.
- enroulement des feuilles très prononcé sur Alicante Bouschet (feuilles crispées), Grenache... ; discret sur Carignan, Gamay...

P351

Imprimerie de la Région RHÔNE ALPES Directeur Gérant J.C. FAUDRIN Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

*** Viticulteurs, signalez-nous vos vignes malades**

En contactant votre conseiller ou le Service de la Protection des Végétaux de Privas - Tél. : 75.64.64.22. Permanences les lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h.

La connaissance la plus complète possible de la répartition de cette maladie est nécessaire pour prévoir la prochaine campagne de lutte.
Le concours de tous reste indispensable.

D'AUTRES MALADIES BIEN VISIBLES EN CETTE SAISON.

Eutypiose et Esca sont toujours visibles et à repérer pour mener la lutte dès cet hiver.
Diverses maladies de carence sont également bien extériorisées à l'automne : carences en potasse, en magnésie...

RAVAGEURS : aucun traitment n'est nécessaire

Dans la majorité des situations, aucune intervention contre les ravageurs.

- **Vers de la Grappe** : captures presques nulles depuis les derniers jours d'août.

- **Acariens** : si des symptômes de bronzages sont apparus, les dégâts sont déjà faits et un traitement n'y changera rien.
Par contre, ces vignes seront à surveiller de près au printemps prochain.

- **Cicadelle des grillures** : des symptômes sont visibles par endroit (rougissements périphériques des feuilles avec petites taches anguleuses). Ces symptômes sont bien différents de ceux de la Flavescence Dorée. Rappelons que la cicadelle vectrice de la Flavescence n'est pas cicadelle des grillures. Il est trop tard pour intervenir.

CONCOURS MILDIOU 1989 : voici les gagnants :

M. Jean GIRARD de LABLACHERE, M. Marc ROBERT de ST-ANDRE-DE-CRUZIERES et M. Michel VIGOUROUX de PAYZAC recevront un abonnement gratuit de 1 an à la revue PHYTOMA défense des cultures.

Merci à tous les viticulteurs qui nous ont envoyé un échantillon. Votre collaboration nous est précieuse.

BONNES VENDANGES A TOUS.